

**COMPTE DU RENDU DU BUDGET PRIMITIF 2018
ET DE LA COMMISSION PERMANENTE
LUNDI 18 DECEMBRE 2017**

Cette séance a été consacrée au vote du Budget Primitif 2018.

Il a été rappelé que durant ces deux dernières années un plan d'économies de 80 millions d'euros a été réalisé. Ceci a concerné en priorité la gestion administrative, le parc automobiles qui a été réduit de 16 % et le budget communication qui a été divisé par trois. Des économies de personnels ont dû aussi être entreprises (nous sommes passés de 3 596 à 3 100 agents). Le récent rapport de la Cour des Comptes a indiqué que l'Oise faisait partie des huit départements qui ont réduit leurs dépenses de personnels de plus de 2 %.

Désormais, il s'agit de maîtriser les dépenses pour éviter que le département ne retombe dans la situation difficile à laquelle il était confronté en 2015.

Certaines sources de dépenses sont à surveiller. Par exemple le nombre élevé et croissant de mineurs étrangers accueillis dans l'Oise a coûté au département en 2017, 17 millions d'euros. Il n'est pas normal que le département assume seul cette charge qui résulte de la politique migratoire de l'Etat.

La lutte contre la fraude au R.S.A. a permis d'économiser 1 100 000 €.

Sur le plan de la dette, la situation s'est améliorée puisque nous sommes passés d'une capacité de désendettement de 13 ans en 2015 à 7 ans en 2017.

Concernant la réduction du nombre de contrats aidés voulue par l'Etat cela va impacter essentiellement les collèges où 197 agents (représentant l'équivalent de 100 emplois temps plein) sont employés. S'il fallait les remplacer par des agents titulaires, cela représenterait une dépense supplémentaire de 2,3 millions d'euros. Des discussions sont en cours avec le Préfet pour trouver des solutions au problème posé dans les collèges.

La reprise économique n'a pas eu d'impact sur les dépenses sociales qui ont continué de progresser. Le nombre d'allocataires au RSA stagne mais le département doit supporter la revalorisation de l'indemnité décidée par le Gouvernement. En outre, on observe une modification de la composition des foyers bénéficiaires du RSA puisque les couples et foyers avec enfants sont plus nombreux que par le passé.

Le département de l'Oise avait bénéficié en 2016 d'une aide de 3,3 millions d'euros au titre du fonds de soutien aux départements en difficulté. Compte tenu des efforts de bonne gestion entrepris dans l'Oise et de la division par deux du budget de ce fonds, cette aide de l'Etat sera réduite à néant.

On a observé en 2017 une reprise du marché immobilier de sorte que les droits de mutation à titre onéreux ont augmenté ce qui a généré des recettes supplémentaires pour le Conseil départemental. Nous avons décidé de rester prudent pour les prévisions 2018, le marché immobilier pouvant être sujet à d'importantes fluctuations. La réforme de l'I.S.F. qui consiste à ne plus imposer que les propriétaires immobiliers, pourrait avoir pour conséquence de décourager les investisseurs dans ce secteur.

Le budget d'aide aux communes sera reconduit à hauteur de 44 millions d'euros (pour mémoire il était de 37 millions d'euros en 2015).

Au total le budget de fonctionnement s'est équilibré à hauteur de 799 millions d'euros et le budget d'investissement à hauteur de 375 millions d'euros. Les recettes fiscales représentent 71 % des produits de fonctionnement. Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 4 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

Subventions attribuées au canton de COMPIEGNE 1

Choisy au Bac : 11 630 € accordés pour la revitalisation du centre bourg : mise en enrobé du carrefour central RD 81 et RD 130.

SIVU du Mont Ganelon : 8 670 €

Association à Domicile 60 : 25 000 € attribués dans le cadre de la politique d'insertion et de cohésion sociale en faveur des plus démunis

600 € attribués sous forme de bourse à Monsieur Guylain SCHMIED, athlète de haut niveau

Comité départemental de Hockey sur Glace : 1 200 € pour l'acquisition de matériel sportif

Le Cercle des Machines Volantes : 2 000 € pour diverses activités

Union Fraternelle des Tireurs de Tracy le Mont : 137 € pour la participation aux championnats de France

Vie au Grand Air d'Attichy : 100 € pour l'organisation du kid's cross le 4 novembre 2017 à Nampcel

Compiègne : 100 000 € attribués à l'OPAC pour la requalification thermique des logements au square du Vivier Corax – Bâtiment Truite.

Dotations exceptionnelles :

Collège Claude Debussy : 1 644 € et 4 412 €

Collège Ferdinand Bac : 2 814 €

Collège Jacques Monod : 4 175 €

Collège Louis Bouland : 4 951 €



Danielle CARLIER



Eric de VALROGER